



Droit de l'urbanisme, terrain privé contre mairie

Par **bertfat_old**, le **29/11/2007** à **09:29**

bonjour,
sur mon terrain, le long de mon habitation principale j'ai un coffret électrique de la ville et un câble (haute tension) qui traverse tout le terrain(100M2).J'ai un permis de construire mais le câble et le coffret m'empêche de le réaliser.Q'elles sont mes droits par rapport à la mairie. merci